

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	75 (1948)
Heft:	8
Artikel:	Au siècle de la bombe atomique : un projet grandiose : une "restauration" : dont on parlera dans l'histoire vaudoise et du monde...
Autor:	Landry, C.-F. / Vuillemin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-226543

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



*Au siècle de la bombe atomique
UN PROJET GRANDIOSE :*

Une "Restauration"

dont on parlera dans l'histoire vaudoise et du monde...

... et qui, enfin, va entrer dans le domaine des réalisations, devrais-je ajouter.

Pendant deux cent trente-cinq ans exactement, le canton de Vaud a supporté vaillamment l'injure que lui faisait la malchance.

C'est, en effet, en 1714 que se produisit le premier éboulement qui gâta le sommet le plus haut des Diablerets.

Voici comment Vuillemin résume l'événement :

En 1714, au mois de juin, entre deux et trois heures de l'après-midi, une partie des Diablerets, de forme conique, tombe soudainement et couvert de sa chute quarante-cinq cabanes, quinze pâtres et plus de cent vaches. Un espace d'une lieue carrée fut rempli de pierres amoncelées à une hauteur de trente perches. Une poussière semblable à une épaisse fumée s'éleva dans les airs et le choc des pyrites fit, à ce que l'on raconte, jaillir de nombreuses étincelles.

Parmi les pâtres qui disparurent, était un Valaisan du village d'Aven. On avait fondé une messe pour le repos de son âme quand, trois mois après la chute des Diablerets, il reparaît pâle, défait, les cheveux hérissés, semblable à un spectre plutôt qu'à un homme.

Tout le village courut au curé pour faire exorciser le revenant. L'infortuné ne réussit pas sans peine à persuader ses concitoyens qu'il vivait encore. Il était, lors de la catastrophe, occupé à la prière dans une case sur laquelle avait passé l'éboulement. Dès lors, il avait travaillé sans relâche à se faire une issue. Quelques fromages avaient été sa nourriture, un filet d'eau sa boisson.

A peu de choses près, on voit ici le sujet même du roman « *Derborence* » du regretté C. F. Ramuz.

Un second éboulement, arrivé en 1749, entassa ruines sur ruines et détruisit encore plus de quarante chalets. La Lizerne, qui arrose cette gorge, obstruée dans son cours, disparut pendant huit jours et profita de ce temps pour former le lac de Derborens et un autre plus petit encore.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'au moment où devrait se fêter le deux centième anniversaire de notre premier lac artificiel, l'Etat de Vaud et la Confédération se soient entendus sur la nécessité et l'urgence de *retaper* les Diablerets, et les contribuables du même coup.

Il n'en va coûter que 970 millions, plus les imprévus qu'il faut toujours prévoir (car seul l'IMPREVU ARRIVE. — Réd.). Mais nous aurons des Diablerets *comme neufs* (comme neuf cent septante millions, allais-je dire, mais la plaisanterie coûte trop cher pour être permise).

Merci donc à nos autorités d'avoir compris toute l'urgence de cette réfection. L'argent ne saurait être mieux ni plus haut placé.

C.-F. Landry.